

25 ANS APRÈS

les accords d'Oslo

L'HEURE EST VENUE D'ÉCRIRE
UNE NOUVELLE PAGE



Association of
International
Development
A g e n c i e s

UN QUART DE SIÈCLE S'EST ÉCOULÉ DEPUIS LA SIGNATURE
du premier accord d'Oslo, qui laissait entrevoir un espoir pour la fin du conflit israélo-palestinien.

En septembre 1993, le monde entier était marqué par les images poignantes de Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), serrant la main d'Yitzhak Rabin, Premier ministre d'Israël. Après des mois de négociations arbitrées par la Norvège, les deux dirigeants signaient une Déclaration de principes pour lancer un processus de pourparlers plus détaillés. Voici ce que proclamait le préambule :

Le gouvernement de l'État d'Israël et l'équipe palestinienne représentant le peuple palestinien conviennent qu'il est temps de mettre fin à des décennies d'affrontement et de conflit, de reconnaître leurs droits légitimes et politiques mutuels et de s'efforcer de vivre dans la coexistence pacifique, la dignité et la sécurité mutuelles pour parvenir à un accord de paix juste, durable et global et à une réconciliation historique par le biais du processus politique convenu.



En 2018, ces mots sonnent terriblement creux. Le processus d'Oslo n'a manifestement pas réussi à instaurer la paix « juste, durable et globale » qu'il promettait. N'ayant donné lieu qu'à une autonomie palestinienne sur le papier, il a conduit au maintien de l'occupation militaire israélienne en Palestine, entraînant violences, instabilité et violations généralisées du droit international humanitaire et des droits humains. Ces accords, censés être provisoires, semblent être devenus une réalité permanente. La vie dans le territoire palestinien occupé (TPO) est de plus en plus misérable et dénuée d'espoir.

Ce rapport, rédigé par l'Association des agences internationales de développement (AIDA), s'appuie sur l'expérience collective de plus de 80 organisations travaillant dans le TPO. Nous constatons chaque jour que les espoirs de 1993 ont été anéantis. L'inertie politique de la communauté internationale n'a pas permis de tenir les promesses d'Oslo et a limité les possibilités à long terme des bailleurs de fonds d'alléger les souffrances et d'améliorer les perspectives socio-économiques dans le TPO.

Les États tiers doivent agir immédiatement pour faire respecter les droits humains et garantir la responsabilité de toutes les parties en cas de non-respect du texte et de l'esprit de ces promesses pionnières, afin que l'autodétermination, le développement économique et la paix soient à nouveau envisageables.

◀ Septembre 1993 : poignée de main entre le Premier ministre Yitzhak Rabin et le président de l'OLP Yasser Arafat, en présence du président américain Bill Clinton, pour sceller les accords d'Oslo I.

1

OCTOBRE 1991

Conférence de Madrid : première rencontre entre des représentants israéliens, libanais, jordaniens, syriens et palestiniens depuis 1949

JANVIER 1993

Des universitaires israéliens et des représentants de l'OLP entament des pourparlers secrets en Norvège

MAI 1993

Le gouvernement israélien se joint aux pourparlers arbitrés par le ministre des Affaires étrangères norvégien, Jorgen Holst

18-20 AOÛT 1993

Texte définitif et confidentiel de la Déclaration de principes paraphé par les négociateurs. Ébauche d'une reconnaissance mutuelle

13 SEPTEMBRE 1993

Déclaration de principes, ou *Oslo I*, signée publiquement par Yitzhak Rabin et Yasser Arafat



PREMIERS PAS VERS L'AUTODÉTERMINATION

© Lys Arango

LES ACCORDS D'OSLO N'ONT PAS TOUJOURS ÉTÉ VOUÉS à l'échec. Au tout début des négociations, quelques premiers pas ont été faits vers l'autodétermination politique, sociale et économique de la Palestine, sous la forme d'un régime d'autonomie.

► **L'Autorité nationale palestinienne (ANP)** a été créée en tant qu'organe directeur intérimaire jusqu'à ce que le statut d'État palestinien soit pleinement reconnu. Malgré des pouvoirs limités, la création de l'ANP a donné aux Palestiniens un aperçu de l'autonomie dans leur pays d'origine. Elle a également renforcé leur place sur la scène politique mondiale, consolidant leur statut en tant que peuple ayant droit à l'autodétermination, sous la forme d'un État souverain. Malgré la controverse, cette étape a été cruciale pour l'OLP exilée.

- **Israël a accepté** et promulgué le retrait de sa force d'occupation des villes de Gaza et de Jéricho—sauf à l'intérieur et aux alentours des colonies israéliennes.
- **La Cisjordanie a été divisée** en trois zones distinctes —A, B et C—l'ANP ayant obtenu le contrôle de la minorité du territoire de la zone A, ce qui était déjà une étape partielle vers la fin de l'occupation.
- **Il a été convenu** que les pays du G7 et les «autres États intéressés» seraient approchés pour financer un «programme de développement» pour le TPO.
- **Les élections palestiniennes** se sont déroulées avec succès en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est. Yasser Arafat a été élu président avec une écrasante majorité et le nouveau Conseil législatif palestinien a été créé.

MAI 1994
Accord de Jéricho-Gaza :
création de l'ANP,
conclusion d'accords
économiques clés

JUILLET 1994
Yasser Arafat
arrive à Gaza
pour prendre
la tête de l'ANP

OCTOBRE 1994
Yasser Arafat, Shimon Peres
et Yitzhak Rabin reçoivent
le prix Nobel de la paix.
Israël signe un traité de
paix avec la Jordanie

SEPTEMBRE 1995
Signature de l'accord provisoire sur la
Cisjordanie et la bande de Gaza, ou *Oslo II*,
entérinant les questions économiques et
commerciales et divisant la Cisjordanie en
trois zones : A, B et C



© Lys Arango

CONSÉQUENCES RÉELLES

IL EST IMPORTANT DE SALUER LES QUELQUES

avancées du processus d'Oslo et ses premiers pas vers l'autodétermination et la création d'un État palestinien. Dans un premier temps, alors que la communauté internationale s'efforçait de parvenir à un accord sur les mesures à prendre, des progrès ont été accomplis en faveur de la paix et de la fin de l'occupation.

Toutefois, le fait que ces mesures provisoires limitées soient toujours en place témoigne de l'incapacité générale à maintenir cette pression et à garantir la conclusion d'accords sur les questions essentielles du « statut permanent ».

La Déclaration de principes s'engageait expressément à entreprendre des négociations « dès que possible » sur les questions existentielles de « Jérusalem, des réfugiés, des colonies, des dispositifs de sécurité, des frontières, des relations et de la coopération entre voisins et sur d'autres questions d'intérêt commun ». L'accord futur sur ces questions a été qualifié d'essentiel pour garantir le succès du processus de paix dans son ensemble.

Mais sans une pression extérieure importante, il semblait évident que les parties seules ne pourraient négocier, et encore moins s'entendre, sur ces problèmes persistants. Sans la résolution de ces derniers, le statu quo de l'occupation et du climat d'impunité ne pouvait que perdurer.

Le contraste entre les quelques premières avancées des négociations sous arbitrage et la terrible réalité des personnes vivant dans le TPO témoigne des conséquences humaines du manque d'entente sur ces questions clés.

Les points suivants soulignent ce contraste en illustrant la crise humanitaire et de développement engendrée par l'annexion illégale de Jérusalem-Est, l'expansion des colonies, le blocus de Gaza et l'incapacité à statuer sur le sort de millions de réfugiés sous le mandat de l'UNRWA. Au lieu d'une négociation de paix soutenue par la communauté internationale, c'est la culture de l'impunité et l'occupation israélienne qui ont perduré, avec des effets désastreux.

3

NOVEMBRE 1995

Yitzhak Rabin est assassiné par un extrémiste juif lors d'un rassemblement pour la paix. Shimon Peres devient Premier ministre d'Israël

JANVIER 1996

Yasser Arafat est élu président de l'ANP avec une écrasante majorité

MARS 1996

Benyamin Netanyahu, élu Premier ministre d'Israël, s'engage à ne plus faire de concessions aux Palestiniens

JANVIER 1997

Signature du *Protocole d'Hébron* qui divise la ville en deux secteurs : l'un sous autorité palestinienne, l'autre sous autorité israélienne

OCTOBRE 1998

Après des pourparlers tendus, Benyamin Netanyahu et Yasser Arafat signent les *Accords de Wye Plantation* destinés à faire avancer la mise en œuvre des accords d'Oslo II

ANNEXION ILLÉGALE DE JÉRUSALEM-EST



37% de la population totale de Jérusalem est palestinienne¹
Jérusalem a au moins 208 000 colons israéliens²



14 595 Palestiniens se sont vus révoquer leur droit de résidence entre 1967 et 2016³



Zéro, le nombre de plans de construction palestiniens proposés entre 2007–2017
20 000+ maisons érigées sans permis de construire⁴



1 600+ bâtiments palestiniens démolis depuis 1993
En outre, 86 500 Palestiniens risquent de voir leurs maisons démolies⁵



10 % du budget municipal est dépensé pour les quartiers de Jérusalem-Est⁶
malgré l'impositions des résidents

- **ZONE A** Sous contrôle civil et sécuritaire palestinien
- **ZONE B** Sous contrôle civil palestinien, contrôle sécuritaire partagé entre l'Israël et la Palestine
- **ZONE C** Israël contrôle la sécurité, l'urbanisme et la construction



EXPANSION DES COLONIES



Le nombre estimé de Palestiniens vivant en zone C répartis dans environ 530 zones résidentielles⁷
399 000+ colons israéliens vivent dans quelques 129 colonies et 101 avant-postes en Cisjordanie⁸



Pourcentage de la zone C interdite à l'usage et au développement des Palestiniens⁹
Ces zones sont administrées par les conseils régionaux des colonies israéliennes. Seul 1 % de la zone C a été pensé pour le développement des Palestiniens¹⁰



L'augmentation estimée du PIB et du taux d'emploi palestiniens si l'ANP se voyait confier le contrôle de la zone C¹¹



16 085 ordres de démolition israéliens pour des bâtiments palestiniens entre 1988–2016¹²
3 300+ déjà mis à l'exécution, dont la grande majorité depuis 1993

MAI 1999

Ehud Barak, élu Premier ministre de la coalition israélienne menée par le parti travailliste, promet de relancer les pourparlers

JUILLET 2000

Sommet de Camp David, arbitré par les États-Unis. Aucun accord n'est conclu entre Ehud Barak et Yasser Arafat

SEPTEMBRE 2000

La visite sur l'esplanade des Mosquées/Mont du temple par Ariel Sharon, dirigeant du Likoud, provoque de violentes protestations palestiniennes et déclenche la seconde intifada

JANVIER 2001

Les pourparlers sur les questions relatives *statut permanent* prennent fin pour permettre la tenue des élections israéliennes. Ariel Sharon est élu Premier ministre et refuse de reprendre les négociations

CARTE BASÉE SUR :
<https://www.ochaopt.org/content/west-bank-access-restrictions-october-2017>

BLOCUS DE GAZA



PERTE ANNUELLE EN AGRICULTURE

Perte due aux restrictions d'accès israéliennes. 35 % des terres agricoles et 85 % des eaux de pêche de Gaza ne peuvent pas être accédées³



20

HEURES PAR JOUR DE COUPURES DE COURANT ATTEINTES À GAZA CETTE ANNÉE¹⁷



L'EAU DU ROBINET À GAZA PROPRE À LA CONSOMMATION¹⁴

La plupart des familles n'ont accès qu'à 6-8 heures d'eau courante tous les quatre jours¹⁵



DU LITTORAL EST POLLUÉ PAR LES EAUX USÉES NON TRAITÉES¹⁸

La population de Gaza est de 2 millions¹⁹ à une densité démographique de 5 203 habitants par km²⁽²⁰⁾



MOINS DE PERMIS DE SORTIE VALIDES POUR LES COMMERCANTS EN 2017 QU'EN 2015¹⁶



TRAVAILLEURS PALESTINIENS QUITTANT GAZA VIA LE POSTE-FRONTIÈRE D'EREZ CHAQUE MOIS EN 2016

À comparer avec le nombre moyen de 500 000 travailleurs par mois en 2000²¹

RÉFUGIÉS PALESTINIENS²²



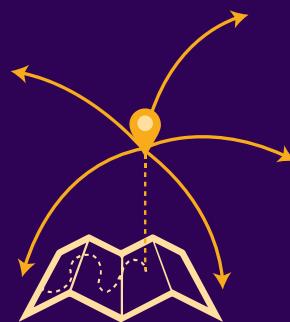
RÉFUGIÉS EN PALESTINE

Plus de 70 % des 2 millions de Palestiniens vivant à Gaza sont des réfugiés

Plus de 800 000 réfugiés palestiniens vivent en Cisjordanie

Jusqu'à 1.3 millions

Le nombre estimé de réfugiés palestiniens non recensés



RÉFUGIÉS PALESTINIENS À L'ÉTRANGER

Près de 2 millions vivent en Jordanie et se sont vu accorder la pleine citoyenneté

Près de 450 000 vivent au Liban, apatrides et privés de nombreux droits fondamentaux

526 000

vivent en Syrie, où la loi syrienne leur accorde les mêmes droits qu'aux Syriens, mais sans la citoyenneté

5

MARS 2002

La Ligue arabe appuie l'*Initiative de paix arabe* visant à normaliser les relations avec Israël à condition que l'occupation prenne fin et que le problème des réfugiés palestiniens soit résolu

JUIN 2002

Israël commence à construire un mur à l'intérieur et autour de la Cisjordanie en invoquant des besoins sécuritaires à la suite de la seconde intifada

JUIN 2003

Le Quartet composé de la Russie, de l'Union européenne, des États-Unis et des Nations unies propose une feuille de route pour la paix établie sur Oslo II et approuvée par les deux parties

JUILLET 2004

La Cour internationale de Justice rend un avis déclarant le mur d'Israël illégal



© AIDA

CE QUI A ÉCHOUÉ

LE PRIX DE LA PAIX EST ÉLEVÉ ET LES DÉFIS À RELEVER APRÈS des décennies de haine sont nombreux. Yitzhak Rabin a payé de sa vie son soutien aux accords d'Oslo. Quelques mois après son assassinat, Benyamin Netanyahu a été élu Premier ministre d'Israël avec le soutien de la droite israélienne. L'autorité de Yasser Arafat sur un paysage politique palestinien unifié a également été ébranlée à cause du rejet total des accords par certaines factions palestiniennes.

Au milieu des violences perpétuelles de plus en plus intenses, les efforts de la communauté internationale

pour faire avancer les négociations devaient clairement garantir une application des premiers accords dans le respect de leurs principes. Quoique des efforts aient été faits, ils n'ont manifestement pas eu suffisamment d'influence sur les parties et n'ont abouti à aucun accord définitif complet.

Le principe fondateur de la déclaration exigeait que tout «règlement permanent» soit pleinement conforme aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies.[†]

[†] La résolution 242 a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU en novembre 1967 et stipule notamment qu'Israël doit retirer ses forces armées des territoires occupés au cours du conflit et que «la souveraineté, l'intégrité et l'indépendance politique de chaque État de la région» doivent être reconnues par

toutes les parties. La résolution 338 a été adoptée en octobre 1973 pendant la guerre israélo-arabe de cette année-là. Elle appelle à un cessez-le-feu immédiat et à l'application intégrale et immédiate de la résolution 242.

NOVEMBRE 2004

Mort soudaine de Yasser Arafat après avoir été hospitalisé à l'hôpital d'instruction des armées Percy, à Clamart (France)

SEPTEMBRE 2005

Israël fait évacuer ses colons et son personnel militaire de Gaza, mais conserve le contrôle des frontières, de l'espace aérien et des eaux côtières

JANVIER 2006

Le Hamas remporte 75 des 132 sièges du Conseil législatif palestinien aux élections

MARS 2006

Le Hamas forme un nouveau gouvernement de l'ANP qui rejette les accords de paix précédents. D'autres factions politiques palestiniennes refusent de rejoindre le gouvernement d'unité nationale. Des violences éclatent

Par conséquent, il était essentiel pour les accords que la communauté internationale— liée par le droit international—fasse respecter ces exigences pour mettre un terme à l'occupation et pour respecter le droit de tous les peuples à l'autodétermination, l'intégrité territoriale et l'indépendance.

Pour les Palestiniens, la mention de ce principe dans les ententes-cadre multilatérales était l'élément fondamental des accords d'Oslo. En réalité, 26 autres résolutions des Nations Unies relatives à l'occupation israélienne ont été adoptées avant et après 1993. Elles étaient sans équivoque sur les droits des réfugiés, les exigences de retrait immédiat du territoire occupé par les troupes israéliennes, l'arrêt de l'expansion des colonies et les appels aux États tiers pour qu'ils fassent la distinction entre Israël et le TPO, ainsi que sur la demande répétée qu'Israël ne modifie pas unilatéralement le statut de Jérusalem.

Cependant, ces exigences n'ont été respectées que très partiellement.

L'exclusion des questions relatives au statut définitif dans les premiers accords d'Oslo a permis de faire les premiers pas vers la paix, mais cela a également assuré l'échec de tous pourparlers organisés sans l'appui de médiateurs puissants et basés sur des principes. Les négociations sont devenues parcellaires, permettant à Israël, la partie la plus forte, d'insister sur chaque détail et de faire échouer l'objectif global de souveraineté des Palestiniens.

Israël a fait traîner les négociations sur chaque question et résisté systématiquement à tous les niveaux lorsqu'il fallait rendre chaque parcelle de terre. Sans une intervention internationale déterminée, les aspirations palestiniennes à l'autodétermination ont été réduites à un minimum d'autonomie et d'autogestion. Étant donné que les Israéliens n'ont jamais explicitement reconnu les prétentions des Palestiniens au statut d'État, ces énormes failles du processus auraient dû être détectées dès le début.



© Première Urgence Internationale



76% d'adultes palestiniens et 83.4% d'enfants palestiniens vivent sous le seuil de pauvreté à Jérusalem-Est illégalement annexé²³



© Première Urgence Internationale

7

MARS 2007

Des combattants du Hamas expulsent des responsables du Fatah de Gaza après l'échec des pourparlers visant à former un gouvernement palestinien unifié

JUIN 2007

Israël annonce un blocus militaire aérien, maritime et terrestre limitant la circulation des biens et des personnes à l'entrée et à la sortie de Gaza après la prise de pouvoir par le Hamas

NOVEMBRE 2007

Lors de la conférence d'Annapolis, le Premier ministre d'Israël Ehud Olmert et le président palestinien Mahmoud Abbas s'engagent à mettre en œuvre la feuille de route de 2003 pour parvenir à une *solution à deux États*



L'AIDE HUMANITAIRE N'APPORTERA PAS DE SOLUTIONS POLITIQUES

© Lys Arango

FAUTE D'ENGAGEMENT MULTILATÉRAL POUR FAIRE RESPECTER
les fondements des accords d'Oslo ou avancer vers une entente sur les questions essentielles, la communauté internationale s'est concentrée sur ses programmes d'aide à l'étranger pour lutter contre la crise humanitaire et de développement qui en résulte dans le TPO.

Comme l'ONU et les membres de l'AIDA l'ont démontré à maintes reprises, ces programmes d'aide sont souvent la seule chose qui préserve la vie, la dignité humaine et la sécurité, dans de nombreuses régions du TPO. Mais tout en maintenant leur survie et leur protection à court terme, ils pourraient s'avérer futiles à long terme, à moins qu'ils ne s'accompagnent d'une pression politique accrue en faveur de la paix fondée sur le respect du droit international.

En vertu du droit international humanitaire (DIH), Israël, en tant que puissance occupante, doit subvenir aux besoins de la population sous son contrôle. La fourniture d'une assistance humanitaire et d'une aide au développement au peuple palestinien ne saurait remplacer l'obligation qui incombe aux États tiers de veiller au respect du DIH. Il s'agit notamment de convenir de contre-mesures légales pour assurer le respect du DIH par Israël.

La communauté internationale ne doit plus se cacher derrière ses programmes humanitaires pour valider l'échec du processus d'Oslo et les violations persistantes du DIH par Israël. Les programmes d'aide coûteux et essentiels doivent s'accompagner d'efforts politiques et juridiques pour s'attaquer aux causes profondes des souffrances que ces programmes tentent de soulager.

8

DÉCEMBRE 2009–JANVIER 2010

Regain de violence qui entraîne l'invasion militaire de Gaza par Israël. Des milliers de personnes blessées et tuées

SEPTEMBRE 2010

Après des mois de pourparlers entre Benyamin Netanyahu et Mahmoud Abbas arbitrés par les États-Unis, aucun accord n'est trouvé

NOVEMBRE 2012

Israël lance une campagne militaire d'une semaine contre Gaza après des mois d'attaques à la roquette contre des villes israéliennes

JUILLET 2013

Les négociations directes arbitrées par les États-Unis échouent à nouveau

AOÛT 2014

Israël lance une offensive militaire d'un mois à Gaza à la suite de l'intensification des violences. À nouveau des milliers de personnes blessées et tuées

UNE ISSUE FONDÉE SUR DE NOUVEAUX PRINCIPES

Les chances qu'Israël et les Palestiniens reprennent seuls des pourparlers significatifs restent très minces. En nous fondant sur le droit international, nous recommandons à la communauté internationale d'adopter une approche différente et fondée sur de nouveaux principes pour faire en sorte que les négociations futures aient les meilleures chances de parvenir à la paix, en s'assurant notamment de :

1 FAIRE RESPECTER LE DROIT INTERNATIONAL ET FAIRE ASSUMER LES RESPONSABILITÉS

Tout accord futur doit être fondé sur le droit international et en reconnaître les violations passées, les auteurs de ces dernières étant tenus de rendre des comptes. Il doit également reconnaître l'engagement de toutes les parties à être liées par le droit international des droits de l'homme et le DIH. Les obligations d'Israël en tant que puissance occupante durant toute période de transition doivent être clairement établies et un calendrier précis pour la réparation des violations passées du DIH et l'obligation de rendre des comptes doit être fixé. Des engagements mesurables doivent également être pris par les États tiers sur les contre-mesures légales qui seront appliquées si les violations se poursuivent afin que les États tiers commencent à remplir leurs propres obligations au titre du DIH en vertu de l'article premier commun des Conventions de Genève.

2 RECONNAÎTRE L'AUTODÉTERMINATION

Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, menant à la souveraineté territoriale, doit être reconnu comme une condition préalable à tout accord futur. Cela inclut les droits civils, politiques, culturels et économiques, ainsi que le contrôle de leurs ressources naturelles. Il ne s'agit pas que de promesses non tenues des accords d'Oslo, l'autodétermination est aussi un droit impératif en vertu du droit international.

3 RECONNAÎTRE LE DÉSÉQUILIBRE DE POUVOIR

Avant d'envisager ou de mener de futures négociations, il faut reconnaître le déséquilibre de pouvoir actuel et historique entre Israël et les Palestiniens, en acceptant que le premier est et a toujours été dans une position beaucoup plus forte. Les médiateurs chargés des négociations doivent être soutenus par les États tiers intéressés et doivent être politiquement impartiaux et profondément respectueux du droit international.

4 CESSER DE SE SERVIR DES DROIT HUMAINS À DES FINS STRATÉGIQUES

Ces droits doivent être placés au cœur des futures négociations et pas utilisés comme instrument de marchandage politique. Les pourparlers doivent se concentrer sur la manière de prendre des mesures concrètes pour que ces droits soient respectés, conformément au droit international des droits de l'homme (droit coutumier et droit des traités) et aux obligations du DIH.

5 NÉGOCIER DANS UN CADRE MULTILATÉRAL ET NON-EXCLUSIF

Les futures négociations doivent se dérouler de manière transparente, en toute bonne foi, dans le cadre d'un processus multilatéral, et doivent inclure une représentation diversifiée de la société civile, y compris des femmes et des jeunes. De cette façon, les opinions des citoyens sont entendues et les parties peuvent être tenues de rendre des comptes à la fois par leur propre peuple et la communauté internationale.

6 RÉSOUUDRE LE PROBLÈME DE L'OCCUPATION PERMANENTE

Les États tiers doivent reconnaître explicitement le principe juridique selon lequel l'occupation ne peut être un état permanent et doivent prendre officiellement position sur la légalité de l'occupation permanente du territoire palestinien par Israël. Parallèlement, les bailleurs de fonds doivent assurer des cycles de financement à plus long terme, plus prévisibles, en accordant la priorité au renforcement de la résilience et à des programmes de développement novateurs dans l'ensemble du TPO, et en particulier à Gaza. Cela implique que des États tiers suivent des approches politiques unifiées contestant l'illégalité des permis et du régime de planification israéliens imposés dans la zone C. Les sources de financement doivent également soutenir le droit à l'autodétermination socio-économique et refléter les besoins des femmes et des jeunes.

9

DÉCEMBRE 2016

Les États-Unis s'abstiennent lors du vote de la résolution 2334 du Conseil de sécurité de l'ONU qui déclare illégales les colonies israéliennes

JANVIER 2017

Le gouvernement français accueille une conférence internationale afin d'entretenir les efforts menés pour parvenir à une solution à deux États

JANVIER 2017

Après son investiture, le président américain Donald Trump nomme Jared Kushner et Jason Greenblatt pour élaborer un *plan de paix pour le Moyen-Orient*

6 DÉCEMBRE 2017

Le président Donald Trump reconnaît Jérusalem comme capitale d'Israël et annonce sa décision d'y déplacer l'ambassade des États-Unis

LES DROITS HUMAINS AU CŒUR DU PROCESSUS DE PAIX

LES ACCORDS D'OSLO—ET AVEC EUX LES DROITS DES personnes qu'ils étaient censés protéger—ont été violés pendant trop longtemps. À la suite de l'échec du processus de paix, les parties prenantes se sont servies du contexte à mauvais escient afin de conserver le pouvoir politique, de maintenir le « *statu quo* », de camoufler les violations des droits humains et d'asseoir une occupation illégale. La communauté internationale ne doit pas rester paralysée par ces abus et doit vaincre son incapacité ou sa réticence

afin de combattre l'impunité et de demander aux parties de rendre des comptes.

Il est encore possible d'instaurer une paix, un développement et une sécurité durables pour les générations de millions de personnes qui souffrent encore, en plaçant les droits des peuples au cœur des futurs pourparlers et en les protégeant par-dessus tout.



© Lys Arango

10

JANVIER 2018

Les États-Unis annoncent geler de 305 millions de dollars leur aide financière annuelle à l'UNRWA

FÉVRIER 2018

Divers projets de loi présentés à la Knesset pour annexer certaines parties de la Cisjordanie

MAI 2018

Des milliers de Palestiniens manifestant à Gaza lors de la *Grande marche du retour* se retrouvent sous le feu de l'armée israélienne. Plusieurs personnes sont tuées

24 MAI 2018

La Cour suprême israélienne autorise la démolition des maisons dans la communauté palestinienne de Khan-al-Ahmar ainsi que le transfert de ses résidents



© Flickr via @delayed gratification

SOURCES

^{1, 3, 4, 23} <https://www.acri.org.il/en/wp-content/uploads/2017/05/Facts-and-Figures-2017.pdf>

² <https://www.btselem.org/jerusalem>

⁵ <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oxfam-oslo-20-factsheet.pdf>

^{6, 9, 10} <https://www.un.org/unispal/document/area-c-of-the-west-bank-key-humanitarian-concerns-ocha-factsheet/>

⁷ <https://www.haaretz.com/.premium-un-300k-palestinians-live-in-area-c-1.5329286>

⁸ <http://peacenow.org.il/en/settlements-watch/settlements-data/population>

¹¹ <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2016/09/15/income-stagnation-and-worsening-living-standards-continue-for-palestinian-families>

¹² <http://data.ochaopt.org/demolitions/index.aspx?id=311650>

¹³ <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/access-restricted-areas-ara-gaza-strip>

^{14, 20, 21} <http://gisha.org/reports-and-data/the-gaza-cheat-sheet>

¹⁵ <https://www.ochaopt.org/content/humanitarian-impact-internal-palestinian-divide-gaza-strip-june-2017>

¹⁶ http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_629263.pdf

¹⁷ <https://www.ochaopt.org/page/gaza-strip-electricity-supply>

¹⁸ <https://www.ochaopt.org/content/seawater-pollution-raises-concerns-waterborne-diseases-and-environmental-hazards-gaza-strip>

¹⁹ <https://www.ochaopt.org/location/gaza-strip>

²² Toutes statistiques d'UNWRA

À PROPOS D'AIDA

L'Association des agences internationales de développement (AIDA) est un réseau qui coordonne plus de 80 organisations travaillant dans le Territoire palestinien occupé.

Pour en savoir plus, visitez le site : www.aidajerusalem.org



Association of
International
Development
A g e n c i e s